

Avec la première FUNU, la communauté internationale a appris qu'une force de maintien de la paix a peu de chances de contribuer de façon positive à la solution d'un conflit si sa création ne va pas de pair avec un accord (accord qui, éventuellement, prévoirait cette création) par lequel les parties s'engagent sérieusement à négocier dans l'espoir d'aboutir à un règlement. Comme on le verra plus loin, le mode de fonctionnement de la seconde FUNU et de l'UNDOF prouve, actuellement, que la leçon ne fut pas oubliée.

Le Canada qui, tout d'abord, avait offert de fournir à la FUNU un bataillon d'infanterie, accepta, par la suite, de fournir des unités spécialisées (notamment dans les transmissions) et une unité de transport aérien. Si le bataillon en question ne fut pas envoyé au Moyen-Orient comme prévu, il fut gardé en réserve pour pouvoir éventuellement servir les Nations Unies et c'est ainsi que, depuis, les Forces armées canadiennes continuent à affecter tous les ans une unité et du personnel au service de l'Organisation. Le Livre blanc de 1959 sur la Défense révéla pour la première fois que la politique du Canada consistait à « fournir des forces à l'Organisation des Nations Unies pour aider celle-ci à parvenir à ses buts pacifiques », et pas plus tard que le 27 novembre 1975, le ministre de la Défense nationale, James Richardson, annonça à la Chambre des communes qu'à la suite de la révision de la politique de défense il avait été décidé que la structure des Forces armées canadiennes devait permettre « la mise en disponibilité de deux mille hommes à la fois en vue du maintien de la paix pour les Nations Unies ».

L'effectif des Forces canadiennes de la première FUNU s'est élevé jusqu'à mille cent soixante-douze.

#### *b) Le Congo - L'ONUC*

En juillet 1960, les Nations Unies décidèrent d'intervenir au Congo : le Conseil de sécurité venait d'apprendre que le gouvernement de ce pays (devenu, depuis, le Zaïre), indépendant depuis peu, se trouvait dans l'impossibilité de maintenir l'ordre sur le plan intérieur et d'étouffer, dans la province du Katanga, une menace de sécession appuyée par des merce-